

COMMUNE DE SAINT-FERREOL-DES-COTES

Che DE SAINT-MARTIN-DES-OLMES

COMMUNE DE MARSAC EN LIVRADOIS

Département du Puy-De-Dôme

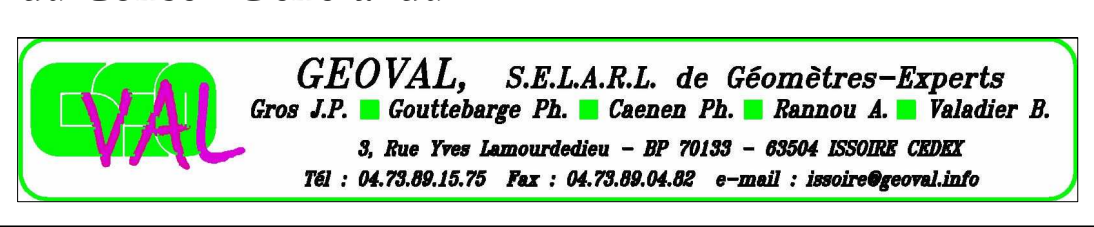


Commune d'AMBERT

# RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Planche Sud

Plan parcellaire au 1/5000 annexé à la délibération  
du Conseil Général du :



- Légende
- Boisement libre
  - Parcelles à reconquérir (sous périmètre du boisement libre)
  - Boisement interdit puis réglementé
  - Boisement interdit après coupe rase (sous périmètre du boisement interdit)
  - Boisement réglementé
  - Boisement réglementé après coupe rase (sous périmètre du boisement réglementé)
  - Etangs et cours d'eau
  - Znieff de type I
  - Znieff de type II
  - NATURA 2000